

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2007

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

**Présents** : CURINIER Erick – POLASTRO Maryse – ESPANET André (Adjoints)  
LE PENVEN Françoise – VANPARYS Odette – GOMEZ Jacqueline – SALIGNAC Elisabeth – BELOTTI Michel

RENUCCI Thierry donne pouvoir à POLASTRO Maryse  
ROUANET Christian donne pouvoir à PIZOT Roger

**Absents excusés** : ARNIAUD Gérard - CHABERT Raphaël - CAZORLA Jean-Luc -

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance  
-----

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente :  
**APPROUVE** à l'unanimité.

## **APPROBATION DE LA MODIFICATION DU P.O.S. (Enquête publique du 04 Juin au 04 Juillet 2007)**

Après avoir pris connaissance des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur relatives à la modification du P.O.S de la Commune, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **APPROUVE** la modification du P.O.S de la Commune
- **DIT** Que cette décision sera exécutoire dès sa réception en Sous Préfecture et après accomplissement des mesures de publicité dans un journal du Département

## **RETRAIT DU SMAVD DU SYNDICAT MIXTE FORESTIER DU DEPARTEMENT DU VAUCLUSE - AVIS DU CONSEIL**

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **APPROUVE** et **AUTORISE** le retrait du SMAVD du Syndicat Mixte Forestier du Département du Vaucluse

## **CONVENTION ENTRE L'ETAT ET LA COMMUNE POUR MISE A DISPOSITION DU SERVICE TERRITORIAL NORD-EST DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET DES ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DU SOL**

Après avoir pris connaissance du projet de convention, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ADOpte** les termes de la convention de mise à disposition du Service Territorial Nord Est de la DDE pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la dite convention et toutes pièces y relatives

## **REVISION PARTICIPATION CHAUFFAGE COLLECTIF DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Par manque d'information, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de reporter ce sujet à une prochaine séance

## **PROPOSITION DE CESSIION DU RENAULT MASTER**

Par rapport à la panne importante du véhicule Trafic Renault, à son ancienneté, sa vétusté et du devis pour les travaux de réparation, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de céder le véhicule Trafic Renault immatriculé 5748 ST 13 au Garage Gard, en l'état et à titre gratuit
- **DIT** Que le véhicule fera l'objet d'une sortie d'inventaire
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le certificat de cession et toutes pièces relatives à cette cession

## **SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION ST PAUL LOISIRS**

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **DECIDE** d'allouer à l'Association St Paul Loisirs un complément de subvention de 3143.00 € pour l'organisation du repas du 3<sup>ème</sup> âge du 1<sup>er</sup> Septembre 2007

- **ACCEPTE** un virement de crédit de 3143.00 € de l'article 61522 « Entretien des bâtiments Communaux » à l'article 6574 « subvention de fonctionnement »

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LE GROUPE COLORE**

Après avoir pris connaissance de la demande formulée par le Groupe COLORE représenté par M. GACON Michel en vue d'obtenir une aide financière pour l'enregistrement d'un album CD en Studio, qui serait suivie d'un remboursement, le Conseil Municipal

- **CONSTATE** que cette demande n'entre pas dans les compétences de la Collectivité mais d'un organisme prêteur
- **DIT** Qu'un courrier sera adressé à M. GACON pour l'informer des motifs de « Refus »

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION ADELISA**

Par manque d'information et de documents financiers, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de reporter cette demande à une prochaine séance

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS**

Après avoir pris connaissance des documents financiers, le Conseil Municipal

- **ACCEPTE** d'allouer à l'Association des Commerçants une subvention de 500.00 € pour l'organisation d'un jeu de concours lors du Téléthon.
- **ACCEPTE** un virement de crédit de 500.00 € de l'article 61522 « Entretien des bâtiments Communaux » à l'article 6574 « subvention de fonctionnement »

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Frais des procédures Administratives Gendarmerie Nationale**

M. le Maire donne lecture du courrier de la Gendarmerie Nationale relatif aux frais de procédures administratives, le Conseil en **PREND ACTE**

### **Soutien pour la préservation du Service Public « La Poste » - Courrier de l'Association « Vivent les Services Publics »**

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal **DECIDE** d'apporter son soutien à l'Association « Vivent les Services Publics » pour préserver les Services Publics, notamment celui de la Poste, et être solidaire avec l'Association des usagers de la Poste du Groupe Ste Victoire sis à Vauvenargues

### **Insertion publicitaire pour Agenda Régie Culturelle Régionale**

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil **REFUSE** l'insertion publicitaire pour l'Agenda officiel de la Régie Culturelle Régionale pour l'année 2008

### **Résidence hôtelière Zone du Castellet**

M. le Maire fait part au Conseil du courrier de la Commission Départementale d'Equipe Commercial (CDEC) relatif le projet de construction de la résidence hôtelière « Résid artel » à la zac du Castellet et informe le Conseil qu'il a donné en réponse un avis défavorable à ce dossier.

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil **APPROUVE l'avis défavorable du Maire** pour ce projet complémentaire qui fera l'objet d'un examen de la CDEC courant Octobre 2007

### **Demande de local Rez de Chaussée « Amicale des Anciens Jeunes »**

Après avoir pris connaissance de la demande formulée par l'Amicale des Anciens Jeunes, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil **PROPOSE** de mettre à disposition de l'Association la salle du 3<sup>ème</sup> âge le matin pour les diverses inscriptions (comme elle est prêtée aux autres Associations). Pas de salle disponible actuellement.

### **Désignation de M. AUDRA Patrick comme maître d'apprentissage**

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil **APPROUVE** la désignation de M. AUDRA Patrick comme maître d'apprentissage pour le suivi du Bac Professionnel en Alternance « Jardins et Espaces Verts » de M. FIORI Yannick

### **Association Diocésaine**

M. le Maire fait part au Conseil du souhait de l'Association Diocésaine de modifier à l'article 1 de la convention de mise à disposition approuvée par délibération n°68/2007 du 10 Juillet 2007, le terme « Presbytère » par « Locaux ». A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil **MAINTIENT** le terme initial de « presbytère » et **REFUSE** la modification de la dite convention

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.